

LOUS MITIEYS

D'AZUR



BULLETIN

D'INFORMATION



Le Mot du Maire

Beaucoup de projets annoncés lors de la cérémonie des vœux à la population sont en cours ou terminés.

Vous pourrez, en feuilletant le bulletin, vous informer sur l'avancée des divers travaux.

En 2005, les taux communaux n'ont subi aucune hausse, ce qui place notre niveau d'imposition à celui de 2002. Ce n'est pas le cas partout.

Aujourd'hui, le Conseil Municipal se heurte à deux problèmes.

« Les petits travaux » sont de plus en plus difficiles à réaliser, faute de candidats, et les règles de sécurité, de plus en plus contraignantes et coûteuses, pour les établissements recevant du public ont un impact sur les finances publiques.

La sécurité devient une priorité engageant la responsabilité du Maire.

Mais soyons optimistes.

Avec l'arrivée de l'été et des jours chauds, les touristes vont à nouveau occuper les lieux d'accueil d'Azur.

Depuis une quarantaine d'années, le tourisme fait partie intégrante de la vie communale.

Nous leur souhaitons de bonnes vacances sur nos terres et espérons que tout se passera du mieux possible pour tous.

Bonne saison et bonnes vacances à tous.

Michel Laussu.

Au fil des dossiers

Le plan local d'urbanisme (P.L.U.)

Après trois années d'études, de réunions et de rencontres, le P.L.U. est entré en application depuis le mois de décembre 2004.

Les effets n'ont pas tardé à se faire sentir puisque plusieurs projets sont déjà en route et devraient devenir réalité avant la fin de l'année.

Budget 2005

Taxes locales d'imposition 2005 :

✱ Taxe d'habitation 7,52%	Recettes : 35 690 €
Moyenne par foyer : 105 €	
✱ Taxe foncière bâtie 8,57%	Recettes : 25 324 €
Moyenne par foyer : 75 €	
✱ Taxe foncière non bâtie 32,06%	Recettes : 11 990 €

Un foyer Azurien paie en moyenne 180 € d'impôts locaux par an, soit 15 € par mois.

Prévisions recettes :

✱ Vente produits forêt :	40 000 €
✱ Loyers habitations communales :	41 000 €
✱ Dotation Etat :	101 000 €
✱ Taxe de séjour :	25 000 €
✱ Locations camping :	32 000 €

Principales dépenses :

✱ Emprunts :	61 000 €
✱ Charge de personnel :	140 000 €
✱ Participations aux différents syndicats :	70 000 €
✱ Subventions :	13 900 €

Commune :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	449 493 €	262 155 €
Dépenses :	449 493 €	262 155 €

Forêt :

	Fonctionnement
Recettes :	73 472 €
Dépenses :	73 472 €

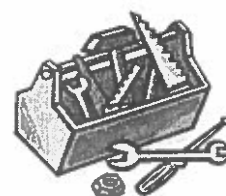
Lotissement Pébarre :

	Fonctionnement
Recettes :	76 290 €
Dépenses :	76 290 €

Camping Azu'Rivage :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	342 156 €	132 523 €
Dépenses :	342 156 €	132 523 €

Bâtiments communaux



✦ Ancienne salle :

Les travaux sont terminés.

Les nouvelles salles sont destinées aux associations, au service médical, à la médiathèque.

La nouvelle salle de réunion du Conseil municipal et des mariages est équipée d'une superbe table monumentale, en chêne massif, entourée de magnifiques sièges.

✦ Stade municipal :

L'extension du bâtiment, dans la continuité de l'aménagement des vestiaires attend l'arrivée de l'entreprise DALEAU. C'est prévu pour juillet 2005.

Les dirigeants et joueurs de l'association, dirigée par le dynamique président Jacques DAUGA pourront bientôt être dans leurs murs.

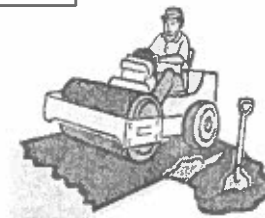
Après les archers, les chasseurs, le Conseil municipal, à travers les footballeurs, aide les associations Azuriennes.

✱ Eglise :

La toiture va rajeunir, les tuiles seront changées en septembre.

Le paratonnerre sera remplacé et des travaux concernant la sécurité seront entrepris avant la fin de l'année.

Voirie



Avec l'aide de la Communauté des Communes MACS, les rues du Ruisseau de Dèche, du Petit Franc et du Lavoir, seront rénovées ces mois de juin et juillet (56 000 €).

La Commune réalisera le tronçon jusqu'au « Cout » (8 000 €).

En 2006, nous devrions terminer le chemin de Capon.

La Forêt



Coupes prévues cette année :

- Poteaux de 1^{ère} éclaircie à Toumazic (3,20 ha) et à Jalouzie (5 ha).
- Poteaux de 2^{ème} éclaircie au Cout (4 ha).
- Poteaux de dernière éclaircie à Toumazic (18,5 ha).
- Coupe rase de pins au Cout (4,5 ha).

Semis sur labour en ligne au Cout (4 ha).

Les fossés sud seront curés cette année (1 800 m) route de Magescq à droite.

Zone artisanale

Notre projet de zone artisanale au « Cap de la Lanne » est à l'étude.

L'espace d'environ 1 ha, compte près de 9 000 m² constructibles.

A ce jour, plus de 12 candidats se sont manifestés, ce qui représente une demande supérieure à 12 000 m², et dépasse nos espérances.

Avec les subventions du Conseil Général, le prix de vente que nous devrions proposer s'élève à 20 € le m².

Dans le prochain bulletin, nous espérons vous communiquer la liste des nouveaux artisans sur la Commune : cela traduira la réussite du projet.

IGECOM

Le nouveau système de numérisation du cadastre (IGECOM) va être accessible dans les prochains jours.

La nouvelle salle, où seront installés les ordinateurs, sera équipée pour accéder à ces nouvelles données.

Chaque parcelle de la Commune est répertoriée.

Finis les anciens plans !

Eau et assainissement : SIEAM

Les tarifs de l'eau et de l'assainissement ont été augmentés de 2%.

- Prix du m³ d'eau : 0,72 € H.T.
- Prix du m³ assainissement : 1,03 € H.T.

Les travaux concernant l'amélioration de la qualité de l'eau concerneront principalement la Commune de Soustons.

A Azur, le réseau d'assainissement a été prolongé route de Magescq, route de Nougaro, rue du Hagnot.

Le montant des travaux s'élève à 350 000 € TTC.

La station d'épuration sera portée dans les prochaines années à 100 000 équivalents habitants pour préparer l'accroissement de la population et l'augmentation des touristes.

SIVU pédagogique du Marensin



La cantine actuelle est trop petite pour accueillir en toute sécurité plus de 48 élèves. Etant donné l'effectif croissant à l'école d'Azur, le SIVU a donc décidé d'agrandir la cantine scolaire et, par la même occasion, sécuriser le local de la chaufferie situé derrière l'école.

Le coût de ses travaux est estimé à près de 150 000 €.

Ces travaux comprennent également l'accessibilité des classes aux handicapés.

La mise en chantier, procédure administrative oblige, ne pourra être mise en œuvre avant fin septembre, début octobre.

Pendant la durée des travaux, il sera donc nécessaire d'accueillir les enfants ailleurs, à la salle multi activités François Mitterrand, cette salle étant équipée de tout le matériel nécessaire à la restauration.

Points sur les effectifs :

Sur les 28 « petite section » (PS) attendus selon les listes fournies par les Mairies, seulement 16 sont inscrits à ce jour. Certains ont déménagés mais d'autres (et le nombre n'est pas négligeable) ont été inscrits à Vieux-Boucau ou Léon. En effet, ces écoles accueillent les 2 ans et ouvrent leur garderie 30 mn plus tôt qu'à Moliets.

Les effectifs sont inquiétants pour la rentrée prochaine mais sont alarmants pour la rentrée d'après puisque, selon les calculs, en cas de fermeture d'une classe, nous n'aurions que 23 enfants par classe pour 2 classes.

Il faut donc envisager l'ouverture de la garderie à 7h30 et l'accueil des 2 ans.

Cependant, le cycle 3 compte déjà 25/26 élèves par classe. L'accueil des 2 ans ne pourra se faire qu'à condition que les effectifs ne gonflent pas d'ici la fin de l'année scolaire 2004/2005.

Il est donc décidé à l'unanimité de repousser la décision de l'accueil des 2 ans à la fin du mois de juin selon le nombre de nouveaux inscrits. D'ici là, dans le cas où les effectifs ne seraient pas en hausse, les enfants de 2 ans révolus et propres pourront être accueillis.

Les Mairies étudieront la question des horaires de la garderie et la possibilité de la rendre payante en cas d'allongement des horaires.

Muriel NICOLAS a obtenu le poste de directrice d'Azur, Joëlle CHARLIER partant à la retraite à la fin de cette année scolaire.

Mireille PETIT a obtenu une nouvelle année de congé de formation. Son poste paraît donc au mouvement du personnel et nous connaissons le nom de la personne qui la remplace avant la fin de l'année scolaire.

Bilan des projets des écoles :

MOLIETS :

Les deux grands projets de l'école maternelle ont été le voyage de deux jours au Musée de la Chalosse à Montfort et le projet Arts plastiques.

✦ Voyage :

2 moyens et 2 grands ne sont pas partis pour raisons personnelles.

2 enfants n'ont pas dormi à Cassen et sont rentrés chez eux après le premier jour d'animation. En effet, afin de permettre au plus grand nombre de participer, nous avons choisi des aménagements pour les enfants ne voulant pas dormir loin de la maison.

Dans l'ensemble, le voyage s'est très bien passé, tant au niveau des animations (excellentes au Musée de la Chalosse) qu'aux moments de « vie en commun » et du « dormir loin de la maison ».

✦ Arts plastiques :

Les grands ont travaillé sur un projet « L'arbre imaginaire » comme d'autres écoles du département en collaboration avec l'OCCE. Le projet était intégré à un travail d'écriture d'une histoire (Roméo et le loup).

Les différentes écoles ont chacune intégré leur arbre à une forêt imaginaire exposée à Mont-de-Marsan. Les enfants sont allés à l'exposition mais Mme COMMET regrette la distance trop grande.

L'école de Moliets a invité les membres du Conseil d'Ecole à l'exposition du travail effectué avant, pendant et après ces deux projets le 25 juin dernier à la médiathèque de Moliets lors du pique-nique de fin d'année.

L'exposition est visible pour quelques jours encore à la médiathèque.

AZUR :

L'école a continué son travail à l'Etang Noir lors des deux nouvelles sorties qui ont été réussies.

MESSANGES :

La classe « forêt » a été très réussie. Le travail des animateurs était excellent. Les enfants travaillent à la création d'un CD-ROM.

L'expérience d'une classe CP-CM2 a été réussie.

La conseillère pédagogique informatique signale que les abonnements internet ADSL sont plus efficaces et beaucoup moins onéreux. Les directrices se mettront en relation avec leur Mairie pour connaître les différentes possibilités.

Poste d'ATSEM :

Le poste d'ATSEM à mi-temps est budgété jusqu'en mars 2006. Les enseignantes de l'école maternelle remercient le SIVU.

Questions diverses :

✦ Piscine : en juin, l'école de Moliets n'a pas pu aller à la piscine en raison du nombre de projets engagés et des évaluations de fin d'année. L'école demande deux sessions pour la rentrée prochaine, l'une en septembre, l'autre en juin (28 grands répartis en deux groupes de 14). Afin de pouvoir commencer dès la rentrée, l'école souhaiterait organiser une réunion avec toutes les personnes concernées, y compris le MNS et les autres écoles utilisant la piscine de Messanges.

M. BOUYRIE propose à l'école d'envoyer une demande écrite comportant les dates et horaires demandés : une réponse sera alors donnée.

✦ Le jeu à ressort pourra-t-il être réinstallé à l'école de Moliets ?

Des consignes de sécurité doivent être appliquées pour ce jeu. Madame Le Maire propose de contacter M. MORGAT.

✦ L'école de Moliets ayant cédé la subvention à projet à l'école de Messanges la recevra-t-elle l'an prochain ?

Les écoles devront se mettre d'accord entre elles selon les projets engagés.

Camping Azu'Rivage



Le camping a vu quelques retouches effectuées durant la saison.

Le boulodrome et le 3^{ème} bassin aquatique sont terminés.

Reste à effectuer le remplacement de la clôture dans les prochains mois.

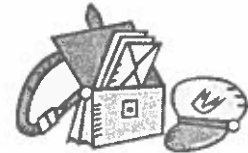
A ce jour, les réservations sont encourageantes et nous espérons réaliser une excellente saison touristique.

Souhaitons à l'équipe de Jean-Denis Dulas une bonne saison, où tous donneront le meilleur d'eux pour que les touristes qui viennent à Azur n'aient qu'une envie : revenir le plus rapidement possible.



Nous accueillons depuis le 1^{er} mai, et jusqu'au 30 septembre, Elisabeth Condom, la nouvelle MNS, qui vous attend tous pour vous détendre dans les bassins (seule la période allant de 20/07 au 20/08 ne vous est pas réservée).

La Poste



La Direction de la Poste a dressé un bilan très négatif de l'établissement de la Commune. Peu de personnes fréquentent le bureau pour acheter des timbres, déposer des colis et autres actions (hors placement d'argent). Cela entraîne un travail journalier estimé à 1 H pour environ 3 H d'ouverture au public.

La proposition de la Direction de la Poste est de transformer en agence postale communale le bureau d'Azur.

La Poste s'engage sur une durée, de 1 à 9 ans, à offrir une subvention de 800 € pour les frais de fonctionnement de ce nouvel établissement (salaire de l'employé qui serait sous la responsabilité du Maire, local, charges diverses).

La partie relative à l'action de la Poste est sous la responsabilité du receveur de Soustons.

A ce jour, la participation financière de la Poste peut être qualifiée de raisonnable mais rien ne permet de penser que cette situation perdurera.

Une grande réflexion va s'engager pour décider de l'avenir du bureau de Poste d'Azur et dans quelles conditions elle va s'effectuer.

Centre communal Action Sociale

Le bureau du centre communal d'action sociale est à votre disposition.

A ce jour, il aide au service de portage de repas à domicile (2 repas tous les jours).

Autres dossiers traités :

- Aide personnalisée à domicile.
- Téléalarme.

D.F.C.I.

L'association locale de D.F.C.I. continue ses travaux pour améliorer le stockage des bois abattus.

Une aire est à l'étude sur la route de Messanges et nous espérons tous que ce projet aboutira.

A l'échelon départemental, une étude est en cours pour élaborer une charte qui responsabiliserait le propriétaire, vendeur des bois, et le négociant, acheteur de ces mêmes bois.

Sur notre Commune, il est interdit de stocker des bois aux bords des routes communales sans risque de sanctions financières.

L'entretien de notre voirie est trop coûteux pour le contribuable.

L'exemple de la route de Moliets, au niveau du Couloum, nous montre ce qu'il ne faut plus faire.

Le fossé du Pesquité va également être récuré sur une longueur de plusieurs kilomètres. Il sépare Azur de la Commune de Messanges.

Prochainement, une cuve devrait remplacer notre vieux GMC pour la garde du feu. Une décision doit être prise dans les prochaines semaines.

Un grand merci à Bernard DUCROCQ et à son équipe de bénévoles pour l'action entreprise depuis quelques années.

Référendum

Les résultats du référendum du 29 mai 2005 à Azur sont les suivants :

Inscrits : 420
Votants : 327
Nuls : 9
Exprimés : 318
OUI : 126
NON : 192

Skate

Une aire de skate est à l'étude.

Le coût élevé du projet espéré par les jeunes, qui sont demandeurs de ce nouveau loisir, nous fait réfléchir, sur la solution à trouver pour que tous y trouvent leur compte.

Incivilités

Depuis quelques semaines, on constate une dégradation de quelques bâtiments ou installations ce qui nous interpellent.

Les dérives des zones urbaines trouveraient-elles un terrain favorable chez nous ?

A travers ce bulletin, nous espérons que chacun prendra conscience que nous ne tolérerons plus aucune dérive et que chaque dégradation verra la Gendarmerie de Soustons alertée.

Réunion Elus-Population

Après l'été, les élus inviteront la population pour discuter des projets, de la Poste, de l'avenir d'Azur ou de tout autre sujet que chacun voudra aborder.

Association des Paralysés

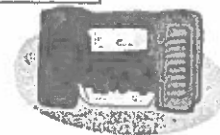
L'association n'organise plus le ramassage des textiles.

Elle récupère les anciennes radiographies que vous pouvez apporter en Mairie. Nous nous chargerons de leur faire parvenir.

Nous vous remercions.

Informations diverses

Fleurir Azur



La Commission, comme elle le fait maintenant depuis plusieurs années, visitera les maisons fleuries sur la Commune

Nous souhaitons connaître un meilleur succès que l'an passé.

Les employés municipaux continuent de suivre les conseils du Comité Départemental de Fleurissement et vous pouvez constater une amélioration apportée sur les édifices communaux.

Une nouvelle tondeuse les aidera dans leurs tâches quotidiennes.

Souhaitons que le prix accordé l'an passé sera reconduit.

Haut débit Internet

Depuis le 31 mai 2005, le haut débit Internet (A.D.S.L.) est présent sur la Commune d'Azur.

Les ordures ménagères

Chaque foyer a reçu des sacs poubelles distribués par les employés municipaux.

En 2004, 283 tonnes d'ordures ont été collectées et 69 tonnes ont été amenées au point tri contre 304 tonnes d'ordures et 58 tonnes au point tri en 2003.

Fête des Mères



Beaucoup de monde à la réception de la fête des Mères où chaque maman présente a reçu une rose et les nouvelles mamans, au nombre de 7 depuis la réception de l'an dernier, ont, quant à elles, reçu un bouquet de fleurs.

Succès

- Madame Sylvie ROUX a obtenu son examen d'adjoint administratif. Nous la félicitons.
- Mademoiselle Cathy LAUSSU quitte Azur pour quelques semaines : dans le cadre de son travail, elle part rejoindre l'Australie.
- Les jeunes Florian Fesancieux et Matthieu Verdoux se sont hissés en finale du championnat d'Aquitaine d'aviron.

Feux de feuilles, broussailles, Branches, ...

Pour éviter tout conflit de voisinage, pour toute incinération (y compris à son domicile), une demande est à faire auprès du Secrétariat de Mairie :

- Du 14/10 au 14/03 : déclaration d'incinération délivrée par Monsieur Le Maire.
- Du 15/03 au 13/10 : demande d'autorisation délivrée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours à Mont-de-Marsan. La réponse n'est pas immédiate.

En cas de nid de frelons

Il faut contacter une société spécialisée dans la destruction de guêpes et frelons. Les pompiers n'assurent plus ce service pour les usagers.

Travaux, jardinage et bricolage

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Cartes grises

Pour tout changement de carte grise, vous pouvez déposer le dossier à la Mairie qui transmettra à la Sous-Préfecture.

Les pièces à adresser à la Sous-Préfecture sont les suivantes :

- Demande de certificat d'immatriculation (imprimé à retirer en Mairie).

- Justificatif d'identité (Carte Nationale d'Identité ou passeport) au nom du demandeur.
- Justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom ou avis d'imposition).
- Somme correspondante suivante la puissance et la date de mise en circulation du véhicule, à régler par chèque à l'ordre du Trésor Public.
- Contrôle technique si le véhicule à plus de 5 ans.
- Certificat de cession de véhicule (nous en possédons à la Mairie pour les personnes qui souhaitent vendre leur véhicule).
- Certificat de situation de moins d'un mois.
- 1 enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi de la nouvelle carte grise.

Lorsque l'on change de domicile, il faut faire un changement d'adresse sur la carte grise (passible d'une amende si ce n'est pas fait) et c'est gratuit.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Demande de certificat d'immatriculation (imprimé à retirer en Mairie).
- Justificatif d'identité (Carte Nationale d'Identité ou passeport).
- Justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom ou avis d'imposition).

Fiches d'Etat-Civil

Nous ne délivrons plus de fiches d'Etat-Civil.

Elles ont été remplacées par la copie du livret de famille faite gratuitement à la Mairie d'Azur.

Carte Nationale d'Identité (CNI)

Un imprimé à compléter à l'encre noire est à retirer à la Mairie.

Délai de délivrance de la CNI : 3 semaines minimum.

Mesure d'urgence : 8 jours si la copie du billet d'avion ou de train est fournie.

Obligation de déposer les dossiers à la Mairie du domicile.

Si une erreur est constatée, vous avez trois mois pour pouvoir faire modifier votre CNI sans avoir besoin de redéposer un dossier avec toutes les pièces nécessaires.

Pièces à fournir pour la délivrance d'une carte d'identité :

- 2 photos d'identité identiques, récentes et ressemblantes, tête nue, de face et sur fond blanc ou clair (format 35x45mm).
- Ancienne carte d'identité. Si la personne a perdu sa CNI, faire une déclaration de perte auprès de la Mairie. S'il s'agit d'un vol, faire une déclaration auprès de la Gendarmerie.
- Justificatif d'Etat-Civil : un extrait d'acte de naissance avec filiation complète ou la photocopie du livret de famille des parents seulement si la CNI à changer est déjà sécurisée (plastifiée).

L'extrait d'acte de naissance avec filiation est délivré à la Mairie de son lieu de naissance.

Pour les personnes nées à l'étranger, faire une demande à Nantes (moins de 3 mois) au service central d'Etat-Civil du Ministère des affaires étrangères, 11 rue

de la Maison Blanche, 44941 Nantes cedex 09. Les demandes faites par minitel ou internet sont traitées plus rapidement.

- **Justificatif de nationalité française** pour les personnes qui sont nées à l'étranger ou nées de parents étrangers. Le certificat de nationalité française est délivré au tribunal d'instance compétent en matière de nationalité.
- Pour les personnes qui ne peuvent faire la preuve directe de leur nationalité française, il est possible de prendre en compte certains éléments qui traduisent un lien particulièrement fort avec la France :
 - La preuve par l'administré de l'appartenance à la fonction publique ou l'accomplissement des obligations militaires ou l'existence d'un mandat électif réservé aux seuls Français pourra être considéré comme étant suffisante pour faire droit à la demande de titre d'identité.
 - De même, lorsque certaines personnes seront en mesure de produire une précédente carte nationale d'identité cartonnée, la durée de péremption de cette carte pourra être supérieure à deux ans sans toutefois être supérieure à dix ans.
 - **Justificatif de domicile de moins de 3 mois** : facture de téléphone, EDF, avis d'imposition...
 - **Si vous habitez chez quelqu'un ou vivez en couple sans être mariés** : la personne chez qui vous habitez doit vous fournir un justificatif d'identité à son nom (copie CNI), une lettre certifiant que vous habitez chez elle et un justificatif de domicile à son nom.
 - **Pour les personnes de plus de 13 ans**, une empreinte est à faire à la Mairie.
 - **Pour les enfants mineurs**, ne pas oublier de compléter et signer l'autorisation parentale par le représentant légal lui permettant la délivrance d'une CNI à son nom..
 - **Les femmes mariées, divorcées ou veuves** doivent fournir leur livret de famille.

Passeport

Un imprimé à compléter à l'encre noire est à retirer à la Mairie.

Délai de délivrance du passeport : 3 semaines voire moins s'il n'y a pas trop de dossiers à traiter en Sous-Préfecture mais cela dépend des périodes (peu probable avant et durant l'été).

Obligation de déposer les dossiers à la Mairie du domicile.

Pièces à fournir pour la délivrance d'un passeport :

- 2 photos d'identité identiques, récentes et ressemblantes, tête nue, de face et sur fond blanc ou clair (format 35x45mm).
- **Ancien passeport** : si la personne a perdu son passeport, faire une déclaration de perte auprès de la Mairie. En cas de vol, faire une déclaration auprès de la Gendarmerie.
- **Pour une première demande de passeport**, fournir une copie de votre CNI en cours.
- **Justificatif d'Etat-Civil** : un extrait d'acte de naissance avec filiation complète ou la photocopie du livret de famille des parents.
L'extrait d'acte de naissance avec filiation est délivré à la Mairie de son lieu de naissance.

Pour les personnes nées à l'étranger, faire une demande à Nantes (moins de 3 mois) au service central d'Etat-Civil du Ministère des affaires étrangères, 11 rue de la Maison Blanche, 44941 Nantes cedex 09. Les demandes faites par minitel et internet sont traitées plus rapidement.

- **Justificatif de nationalité française** pour les personnes qui sont nées à l'étranger ou nées de parents étrangers. Le certificat de nationalité française est délivré au tribunal d'instance compétent en matière de nationalité.
- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois** : facture de téléphone, EDF, avis d'imposition.
- **Si vous habitez chez quelqu'un ou vivez en couple sans être mariés** : la personne chez qui vous habitez doit vous fournir un justificatif d'identité à son nom (copie CNI), une lettre certifiant que vous habitez chez elle et un justificatif de domicile à son nom.
- **Un timbre fiscal** de 60 € pour les adultes et 30 € pour les enfants.
- **Livret de famille** pour les femmes mariées, divorcées ou veuves.
- **Pour les inscriptions des enfants sur le passeport des enfants**, fournir un extrait d'acte de naissance avec filiation complète, livret de famille, deux photos sur fond blanc ou clair et l'autorisation des deux parents.

LE VITRAIL

Le Vitrail, un Art très ancien dont la magie des couleurs et le scintillement de la lumière qui filtrent dans les verrières, en font un sujet qui, au Moyen-Âge, a passionné les bâtisseurs des cathédrales.

Ce n'est qu'au début du Moyen-Âge que l'art du vitrail s'est prodigieusement développé et que le verre soufflé s'est imposé en Occident.

L'originalité du vitrail au Moyen-Âge en Occident est d'être peint.

Il raconte la vie du Christ, de Marie et des Saints, et illustre les écritures. Les Cathédrales et les Eglises deviennent des demeures de couleurs, des lieux de lumière à la gloire céleste. La symbolique de la lumière est alors assimilée au pouvoir de Dieu qui est « lumière ». Cela nous permet de mieux saisir le rôle du vitrail au 12^{ème} siècle, et de le restituer dans le contexte religieux de l'époque.

Nous sommes en 2005, le vitrail est encore un Art pratiqué avec les mêmes techniques que celles utilisées au Moyen-Âge, ce qui en fait un art particulier.

Le verre soufflé à la bouche est fabriqué artisanalement en France dans l'une des trois usines qui existent dans le monde.

La fabrication d'un vitrail est une succession de diverses phases qui passent par le dessin, la préparation des calibres et l'étude technique des parcours de plomb, le choix des feuilles de verres, la coupes des verres, l'assemblage en plomb, le soudage, le masticage, le nettoyage et la pose.

On ne perçoit vraiment le vitrail, sa lumière et ses couleurs que lorsqu'il est fixé dans son contexte.

Au travers des siècles et de nos jours encore, le vitrail possède un pouvoir de fascination exceptionnel, dû à sa conception même.

Les verres de fabrication artisanale sont d'épaisseur inégale, sont peints et assemblés pour être vus de loin d'où un effet particulier et changeant à chaque instant suivant la lumière.

Même si le vitrail est un Art ancien, son intemporalité et sa modernité permettent de l'intégrer dans des conceptions très actuelles au sein d'une habitation.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à Marguerite Labèque, (933 route de Soustons à Azur) spécialiste en peinture de vitrail et qui a déjà œuvré dans l'Eglise de Moliets.



Naissances



Yana Evelyne Renaut, née le 2 janvier 2005.
Thibaut Costa, né le 17 mars 2005.
Maylis Rose Mauri, née le 10 avril 2005.
Valentin Loubsens, né le 1^{er} juin 2005.
Ambre Ruspaggiari, née le 6 juin 2005.

Tous nos vœux de bonheur.

Mariages



Robert Denis Nedjar et Hugnette Marie Louise Mayeur, le 3 juin 2005.
Brice Harold Prospéri et Cédrine Jeanne Blanche Lefèvre, le 4 juin 2005.

Tous nos souhaits de bonheur.

Décès

Geneviève Emilienne Piécourt, le 30 décembre 2004.
Gisèle Georgette Alexandrine Singlard, le 6 février 2005.
Jean Faisancieu, le 11 février 2005.
Jean Glize, le 1^{er} mars 2005
Maurice Fridmann, le 2 juillet 2005.

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

La Vie des Associations

Comité des Fêtes



Le réveillon du nouvel An, organisé en collaboration avec l'Hôtel des Pins, s'est déroulé dans une bonne ambiance festive et conviviale.

Nous continuerons cette tradition le 31 décembre prochain.

Les places étant limitées, il est souhaitable de réserver dès que possible à l'Hôtel des Pins.

Le 30 avril dernier, quelques jeunes ont décoré le « mai » honorant la Municipalité ; nous les en remercions.

Le 1^{er} mai, le traditionnel repas de la Maïade a eu lieu salle François Mitterrand et l'excellent menu a été apprécié par tous les convives.

Paradoxalement, malgré l'augmentation de la population Azurienne, le nombre de repas reste stable.

Le 14 juillet, le Comité offre le pain et fromage aux Azuriens : rendez-vous à 18 h 00 salle François Mitterrand.

Loto 2005 :

Le loto du Comité des fêtes se déroulera le 5 novembre à la Salle François Mitterrand.

Programme des animations de l'été 2005 :

■ Sardinades :

- Le 15 juillet au lac, animée par les échassiers de Soustons, bal disco.
- Le 12 août au lac, animée par les échassiers de Saint-Vincent-de-Tyrosse.

■ Fêtes locales :

• Vendredi 26 août :

- 18 h : Ouverture des fêtes avec la 1^{ère} étape de la course de trottinettes et le concours de pétanque (80 € + coupes).
- 22 h : Bal disco avec « La Peña ».

• Samedi 27 août :

- 11 h 30 : 2^{ème} étape de la course de trottinettes.
- 17 h 00 : Petits jeux pour les enfants.
Match de football amical avec l'équipe d'Azur.
- 20 h 00 : Repas champêtre animé par la banda « Les Copains d'accord » de Saint-Vincent-de-Tyrosse
Menu, 12 € : moules, magret frites, fromage, tourtière, café.

- - 22 h 00 : Bal disco avec « La Peña ».
- Dimanche 28 août :
 - 11 h 30 : 3^{ème} et dernière étape de la course de trottinettes avec remise des prix et récompenses.
 - 12 h 00 : Apéritif concert avec « La Peña ».
 - 17 h 00 : Tapas offerts lors de l'apéritif.

Les enfants de 5 à 12 ans désirant participer aux courses de trottinettes sont priés de s'inscrire auprès de Cathy Daleau (tel : 05 58 48 12 74).

Téléthon 2005 :

Il aura lieu le samedi 3 décembre prochain.

Nous allons organiser un repas salle François Mitterrand au profit du Téléthon.

Une urne pour recueillir vos dons sera placée à la Mairie cette semaine là.

Nous nous réunissons courant septembre avec les responsables d'associations pour préparer cette journée.

Les Archers d'Azur



Une volée de médailles pour les Archers d'Azur, tel est le bilan de cette nouvelle saison.

Avec deux entraînements par semaine, le mercredi de 17 h à 19 h et le vendredi de 17 h 30 à 19 h 30, se sont plus d'une quinzaine d'archers qui se donnent rendez-vous pour pratiquer cette discipline.

Bien entraînés par Cathy DALEAU et coachés par Sébastien LAUDOUAR et Guillaume DALEAU, 4 jeunes du club ont concouru aux « Flèches du Futur ».

Une centaine d'archers des Landes se sont réunis à Oeyreluy le 2 avril pour cette compétition où participait Audrey MARTINS en catégorie « Minimes filles » et en catégorie « Poussins garçons », Théo LUCIANO, Kévin MARTINS et Baptiste FERNANDES.

Le résultat a été plus qu'encourageant puisqu'ils sont revenus à Azur avec 3 médailles :

- Audrey : médaille d'or.
- Baptiste : médaille d'or.
- Théo : médaille de bronze.
- Kévin : 9^{ème}.

Les 3 médaillés ont donc poursuivi la compétition en participant à la grande finale Régionale qui se déroulait à Arcachon le 11 juin dernier.

Là encore, Audrey a remporté la médaille de bronze tandis que Baptiste s'est classé 10^{ème} et Théo 13^{ème}.

C'est un très beau palmarès pour ces jeunes qui font donc partie des meilleurs archers d'Aquitaine !!!

Pour continuer dans la ronde du succès, félicitons Antonio EZQUERRO, en « super vétéran » qui est champion des Landes de tir fédéral à 50 m depuis le 19 juin et Sébastien LAUDOUAR qui a réussi haut la main son examen d'entraîneur de club.

Cet été encore, Guillaume DALEAU fera de l'initiation au tir à l'arc au bord du lac, près du mini-golf.

Les horaires seront affichés sur place.

Les gens d'Azur sont attendus pour tirer quelques flèches (gratuitement) pour découvrir ce sport et, pourquoi pas, venir rejoindre le club en septembre (inscriptions auprès de Cathy DALEAU au 05 58 48 12 74).

En attendant, nous vous souhaitons à tous de très BONNES VACANCES !!!!!!!!!!!

Les Amis d'Azur

L'association « les Amis d'Azur », après quelques mois de léthargie, est sortie de son sommeil, et, après son assemblée générale qui s'est tenue le 31 mai à la salle François Mitterrand, a décidé de mettre sur pied plusieurs projets.

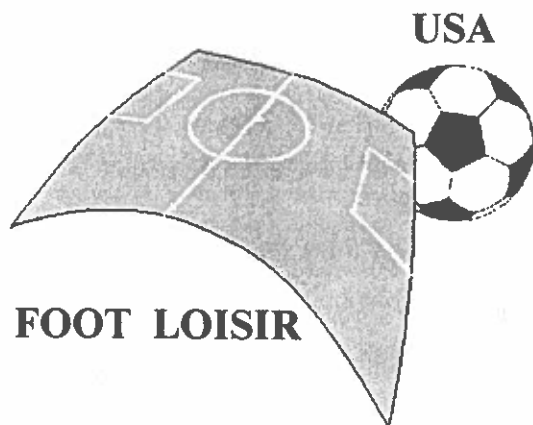
Tout d'abord, le 14 juillet, en prélude à la cérémonie traditionnelle « pain et fromage », quelques membres de l'association donneront rendez-vous place de la Mairie (à 16 h 00) à tous, et plus particulièrement aux touristes des campings, afin de leur faire découvrir notre village et les initier à la pratique des sentiers de randonnées pédestres.

Si l'expérience est concluante, elle sera renouvelée au cours de la saison.

Dès la rentrée de septembre, l'association fera le nécessaire pour contacter le plus grand nombre de personnes possibles ayant pour point commun d'être nées à Azur afin de les rassembler pour une cérémonie événementielle en 2006.

Pour terminer ce petit mot, un rappel pratique : la cotisation pour les membres actifs de l'association a été fixée à 1,5 €, à régler auprès du trésorier, Monsieur André ROULET.

Merci à tous.



Après un bon début de saison, l'année 2004-2005 s'est déroulée dans une bonne ambiance grâce, entre autre, à l'arrivée de nombreux nouveaux joueurs.

En effet, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux jeunes joueurs.

De plus, nous avons eu la bonne surprise de voir « d'anciens cadres de l'équipe » reprendre du service après de longues années d'absence.

Ainsi, nous pouvons compter 30 licenciés à ce jour.

De nombreux matchs ont été disputés de façon régulière (19 pour être précis) ainsi que quatre tournois.

Les résultats ainsi que le comportement sportif et moral des membres ont été corrects malgré quelques tensions et un certain relâchement pendant l'hiver.

Le 12 février, nous avons organisé un mini tournoi regroupant quatre équipes. Journée au terme de laquelle l'équipe de Lahontan s'est imposée parmi quatre équipes de même valeur.

Le repas qui a suivi s'est déroulé dans une bonne ambiance en compagnie de nos supporters azuriens et de nos adversaires du jour.

Ensuite, le 12 mars, nous avons réalisé le désormais habituel voyage à Bordeaux. Lors de la journée, nous avons assisté à la victoire de Bordeaux face à Saint Etienne. Puis nous sommes rentrés à Azur où nous avons pu partager un repas préparé par nos fidèles cuisinières qui nous attendaient.

Le 14 mai, nous avons participé au tournoi de Soustons. Nous avons fini sur la troisième marche du podium, comme en février chez nous.

Enfin, le 04 juin, nous avons organisé notre sixième tournoi, maintenant devenu traditionnel, qui a regroupé six équipes et qui a été suivi par un repas rassemblant les participants ainsi que quelques azuriens fidèles à nos manifestations.

Merci à Adrianna Brutails qui a animé le repas de sa douce voix.

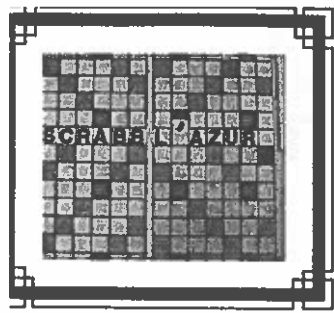
Cette belle journée ensoleillée a permis à nous joueurs, pour la deuxième année consécutive, de remporter le tournoi face à une valeureuse équipe de Lahontan. Malheureusement, cette victoire a été remportée au terme de matchs tendus et d'un mauvais état d'esprit général.

Merci à tous les participants de nos diverses manifestations.

Un grand merci aussi aux bénévoles qui ne sont pas seulement un soutien technique mais qui sont aussi et surtout un moteur pour nos joueurs, dirigeants et membres.

Enfin, merci à la municipalité qui nous soutient et nous épaulé.
Pussions nous longtemps continuer à nous mobiliser ensemble.

BONNES VACANCES A TOUS



Naissance d'un nouveau club

SCRABBL'AZUR

Depuis le 5 avril dernier, notre village compte une association supplémentaire : "SCRABBL'AZUR", qui, comme son nom l'indique, rassemble des passionnés de la pratique du scrabble duplicate. Cette formule permet de faire jouer en même temps, avec les mêmes lettres, un grand nombre de joueurs.

Pour l'instant, le club compte 30 adhérents, venus, non seulement d'Azur, mais aussi des proches environs (Soustons, Tosse, Linxe, Vielle..), de Dax ou St Paul-les-Dax et même de Mimizan.

Dans ses rangs on peut noter la présence d'une vice-championne de France, catégorie "vermeil", de plusieurs champions d'Aquitaine et plusieurs champions des Landes.

Le conseil d'administration élu par l'assemblée générale se compose ainsi :

- Président : Jean-Louis CHARRET (Azur)
- Vice-Présidente : Raymonde PEREZ-DIGON (St Paul-les-Dax)
- Secrétaire : Lilian ROUSSEAU (Azur)
- Secrétaire-Adjointe : Claudie CHEVREAU (Vielle)
- Trésorière : Marie-Françoise HELLEU (Azur)
- Trésorière-Adjointe : Gigi CHARRET (Azur)

En septembre prochain, le club sera affilié à la fédération française de scrabble et les membres licenciés espèrent faire briller les couleurs d'Azur lors de leur participation aux différents championnats officiels, tournois ou festivals.

Le club se réunit chaque mardi à 14 h 15, salle François-Mitterrand à Azur. Chaque joueur doit venir avec son jeu dont les lettres seront classées par ordre alphabétique.

Les parties des 1er et 3ème mardis de chaque mois se poursuivent par une séance d'initiation qui s'adresse en priorité aux débutants mais tout le monde peut y participer.

Le club sera fermé en juillet et en août. La reprise aura lieu :
mardi 6 septembre 2005

Pour de plus amples renseignements :

Jean-Louis CHARRET
398 rue Bel Air - AZUR
Tél : 05.58. 48.15.82



CLUB DES RETRAITES D'AZUR

L'assemblée générale du club s'est tenue le 5 janvier 2005 en présence de 74 adhérents.

Le président Daniel ROUSSEAU s'est déclaré enchanté par l'ambiance et la bonne humeur qui régnent au sein du club. Les retraités encore un peu timides sont d'ailleurs invités à se joindre aux 103 sociétaires actuels qui font du club de retraités l'une des plus importantes associations d'Azur (sinon la plus importante)

Seul bémol à son allocution : la participation très moyenne aux voyages organisés : est-ce un problème financier, est-ce un manque d'intérêt des destinations, est-ce une autre raison ? Il faudra essayer de trouver un remède.

Ce 1^{er} semestre 2005 a connu les traditionnelles animations :

- 26 janvier : Repas du club
- 23 février : Goûter des merveilles
- 30 mars : Voyage à Fleurance (découverte de la ville Bastide du 13^{ème} siècle) et LARRESINGLE (plus petit village fortifié de France)
- 20 avril : Voyage à Blaye : La ville établie sur l'emplacement occupé par les légions romaines fut rasée au 17^{ème} siècle pour céder la place à la citadelle terminée par Vauban en 1689. Cette citadelle forme une véritable petite ville qui ne manque pas d'animation grâce aux artisans qui y exercent leur art. Nos voyageurs ont beaucoup aimé ainsi que l'étape à la cave du « Puy d'Amour » sur le chemin du retour.
- 18 mai : Repas des asperges : toujours un bon moment grâce à la générosité des nombreux donateurs et au dévouement des responsables.
- 15 juin : Voyage à Sare en passant par Bayonne : Musée « l'homme et l'abeille », Ibardin pour les emplettes en vue de l'été qui sera (peut-être) chaud, déjeuner dans les grottes (un délice !) et visite des grottes de Sare.

Les mercredis après-midi connaissent toujours un certain succès que ce soit pour la pétanque à l'extérieur, ou pour des jeux de société à l'intérieur.

Pendant les vacances scolaires, les activités du mercredi se poursuivront au ralenti pour reprendre en septembre par le rallye-promenade-repas et le concours de pétanque.

Prévisions de sorties pour le 2^{ème} semestre :

- septembre (courant 2^{ème} quinzaine) : Rallye-promenade-repas et concours de pétanque
- 19 octobre : Voyage au tunnel du Somport, parc animalier de BORCE...
- 16 novembre : Goûter « Pastis »
- 7 décembre : repas cidrerie, emplettes

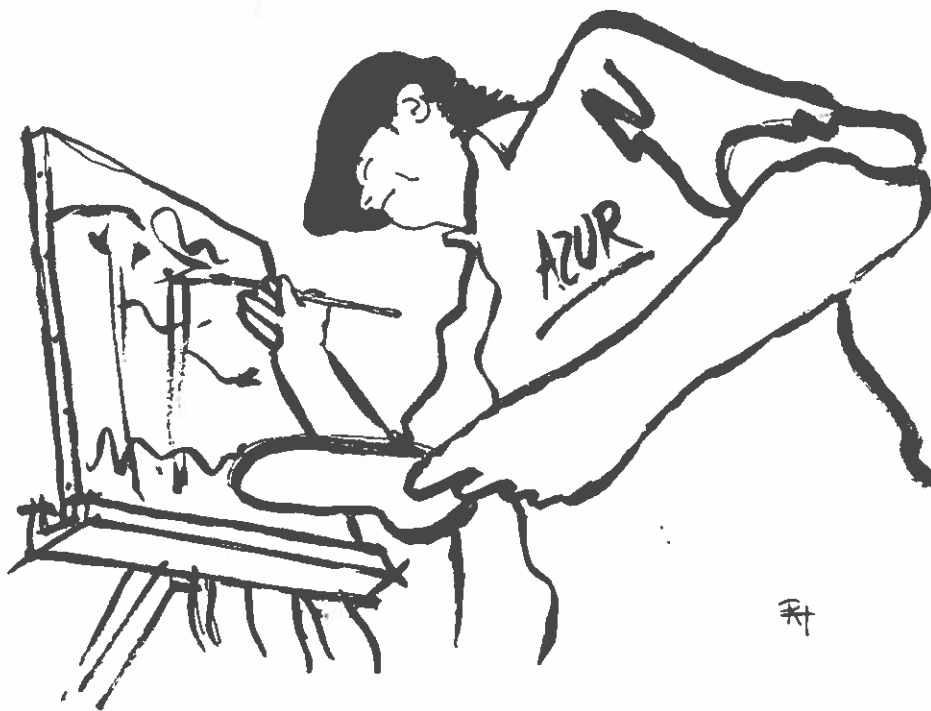
Bonnes vacances à tous.

Le président et le conseil d'administration

AZUR

Exposition de peinture

JUILLET 2005



SALLE DES FETES d'AZUR

(espace François Mitterrand)

Du Samedi 16 Juillet au Dimanche 24 Juillet

Ouverture de 10 H à 12 H et de 15 H à 19 H

Manifestation organisée par l'amicale des peintres d'Azur



Alexandre GATZKE

